N°. 1.

Je Souffigné commissaire nommé avec Mrs. ***. ~~pour~~ par l'academie de chirurgie pour y faire le rapport de l'operation proposée par Monsieur foubert, pour faire l'extraction de la pierre hors de la vessie, me suis trouvé deux fois aux invalides ou il a fait son operation.

La premiere fois il la fit sur trois cadavres, et dans l'une des trois operations la prostate se trouva fendue par le couteau, ayant d'abord eté percée par le troisquart et dans les deux autres elle ne l'etoit point, le troisquart ayant percé la vessie dans l'espace qui est entre la prostate et l'insertion de l'urethere. Ce premier jour nous nous contentames d'examiner les divisions qui avoient eté faites soit par le trois quart soit par l'instrument tranchant.

Le Deuxieme jour Monsieur foubert fit deux operations, et pour voir quel etoit le dechirement

que la pierre fairoit dans son extraction, nous —
mimes dans les deux vessies apres les avoir ouvertes
dans leur fond une pierre de mediocre grosseur. —
Cette pierre ayant été ~~[illegible]~~ mise dans les tenettes
qui avoient été induites par la playe du periné,
et tirée ensuitte avec attention, nous visimes —
apres l'ouverture du cadavre qu'il s'etoit fait
au corps de la vessie un dechirement s'étendant —
jusqu'á l'insertion de l'urethere de ce coté, et
que le col de la vessie n'étoit point interessé.

De cet examen on peut tirer trois reflexions:
1.° cette operation se trouve dans le cas de l'operation
de Mr. Cheselden, ayant le meme avantage
qui est de ne point interesser le col de la vessie
et etant susceptible d'un meme inconvenient qui est
l'inflamation de l'urethere.

2.° Pour porter le troisquart jusque dans
la vessie avec sureté il est bon qu'elle puisse

etre remplie jusqua un certain degré soit par
l'urine meme, soit par une injection, et toutes
les vessies nétant pas susceptibles d'une dilatation
suffisante, l'operation que Monsieur Foubert propose
ne peut se pratiquer a tous les malades qui ont
la pierre, mais seulement a quelques-uns.

3°. Quand meme on pourroit ~~le~~ pratiquer a—
tous les malades cette operation qui est bonne
en elle meme, je crois que nous ne devons—
ny l'adopter ny la conseiller par l'impossibilité
quil y a de donner des regles certaines pour
conduire le troisquart jusqu'au lieu designé qui
est l'intervale entre ~~[illegible]~~ l'orifice de la
vessie et l'insertion de l'urethere, comme nous
en donnons dans les autres operations pour
conduire avec sureté l'instrument tranchant.

Cette operation qui est bonne entre les mains
de l'inventeur parcequil sait adroitement

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

porter le troisquart dans le lieu desigñé, pouvant
etre tres pernicieuse entre les mains de gens
moins adroitte. a Paris ce 14e. avril 1735

Le Dran